



FORMATION



DURÉE

2 demi-journées de 9h à 13h (8 heures)

DATES

19 octobre et 20 octobre 2022

LIEU / FORMAT

Visioconférence

TARIF (TVA 20% incluse)

Adhérents : 850 € TTC

Non-adhérents : 1 020 € TTC

PUBLIC VISÉ

Décideurs des organisations, porteurs de projets, collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur

PRE-REQUIS

Aucun

Accéder aux financements européens, comprendre le Green Deal et la nouvelle programmation européenne

Les politiques européennes de l'environnement, de l'action climatique, de l'énergie et plus globalement du développement durable possèdent de nombreux outils de mises en œuvre sur le territoire national, notamment via les nombreux programmes de financement de projets de l'Union européenne.

La politique de développement durable européenne est envisagée de façon intégrée, notamment via le Green Deal, et conduit à ce que les exigences environnementales et climatiques soient présentes dans l'ensemble des politiques européennes (PAC, politique de cohésion, de recherche et innovation, politique de la ville, etc.)

Le cadre financier pour la période 2021-2027 vient d'être défini et il est important de le connaître, et le comprendre pour identifier au mieux les possibilités de financements pour les porteurs de projets.

En effet, mieux comprendre ces politiques et les instruments de leur mise en œuvre est un préalable nécessaire pour un accès et une utilisation optimale des budgets européens, notamment avec la mise en œuvre du nouveau *Green Deal* et le déblocage et ré-allotissement des fonds liés à ces politiques.

Préparer son organisation, savoir anticiper les exigences européennes et adapter ses projets aux exigences et fonctionnements de la Commission sont des facteurs de réussite d'une mobilisation intelligente de ces budgets.

→ Objectifs et compétences visés

- Connaître les **fondamentaux des politiques européennes de l'environnement, du climat et du développement durable, et le rôle du Green Deal dans ces politiques**
- Comprendre les **instruments de la mise en œuvre de ces politiques et les programmes de financement**
- Être en capacité de **choisir le programme le mieux adapté à vos projets**
- Disposer d'un **cadre** pour la définition d'une « **stratégie européenne** » pour votre organisation ou pour vos projets
- **Appliquer ces éléments à vos projets et à votre organisation**

→ Programme de la formation

1. Tour d'horizon des politiques européennes de l'environnement, du climat et du développement durable

- Fonctionnement des institutions européennes
- Les grandes politiques européennes de l'environnement, du climat et du développement durable : ressources naturelles (eau, sols, air), économie circulaire, nature et biodiversité, climat et énergie, politique de la ville, etc.
- Les modalités d'intervention : Green Deal et politiques qui en découlent; directives et règlements, agences européennes, procédures et outils (eco-label européen, EMAS, Natura 2000, etc.), les programmes de financement, etc.
- L'intégration de l'environnement dans les autres politiques européennes : PAC, politique de cohésion, politique de la ville

2. Les programmes et instruments financiers européens de la période 2021-2027

- Vue d'ensemble et logiques de fonctionnement
- Les Fonds structurels et INTERREG
- Les programmes spécifiques : Horizon 2020, LIFE, actions innovantes urbaines, etc.
- Quels programmes pour quels projets
- Les perspectives pour la période 2021-2027

3. Comment préparer son organisation et ses projets

- Comment faire correspondre son projet au programme choisi
- Eléments d'une stratégie européenne « organisation » et « projets »
- Quelques clés pour répondre efficacement à un appel à propositions européen.

Des travaux pratiques seront mis en place à partir des projets des participants ou de projets fictifs.

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

Cette formation est proposée en partenariat avec **Enviropea, un cabinet conseil spécialisé dans les politiques et les financements européens du développement durable**. Enviropea est le bureau de référence du Ministère de la Transition Ecologique pour l'accès des acteurs français au programme européen LIFE. Il assure l'accompagnement des porteurs de projets environnementaux pour la Région Pays de la Loire (instrument ACE 2020), la Région Centre Val de Loire (Project'Eur), la Région Auvergne Rhône Alpes.

+

Une **formation-action** mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs situations et leurs projets.

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités évaluatives

+

Fiches **évaluatives comparatives à remplir en amont, à l'issue et en aval de la formation**

→ Taux de recommandation

Relatives aux éditions précédentes de cette formation

- **93%** des participants recommandent
- Nombre d'abandon : 0

→ Moyens et outils

- Les supports de présentation
- Des fiches techniques
- Une liste de ressources documentaires
- Une boîte à outils co-construite



Crédit photos : Aurélie Piel,
<https://www.linkedin.com/in/aurélie-piel-ab991995/>
Anne Johnson

→ Formatrice : **Yanna GUI SOLAN**
Déléguée générale Enviropea



Diplômée d'une double licence droit-science politique et d'un master professionnel sur les projets européens, Yanna Guisolan a d'abord été chargée de projet spécialisée dans les projets climat (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique) et de la ville. Elle s'est ensuite formée chez Enviropea aux projets environnementaux liés aux ressources et à la biodiversité.

Depuis novembre 2020 elle dirige l'association Enviropea qui accompagne les porteurs de projets de toutes natures (collectivités territoriales, entreprises, associations, etc.) dans leurs démarches de mobilisation et de gestion des financements européens.

Enviropea est devenu, en quelques années, l'organisation de référence au niveau national pour l'assistance aux porteurs de projets du programme européen LIFE (l'instrument financier pour l'environnement) – depuis 2013 le ministère de l'écologie en a fait son équipe externe d'assistance – mais aussi de tous les programmes (et ils sont nombreux) qui peuvent soutenir des projets dans ses domaines d'intervention.

Si Enviropea est légitimement spécialisée sur le programme LIFE, son équipe intervient ainsi sur les volets environnement-climat-énergie des programmes Horizon 2020, INTERREG, Actions Innovatrices Urbaines, BEST, etc.

Enviropea diffuse de nombreuses informations utiles via son site internet, son compte twitter et via une lettre d'information trimestrielle (et gratuite) disponible sur le site www.enviropea.com

- [Linkedin](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Référente Technique et Commerciale : Salomé Guilbert – guilbert@comite21.org

Référente Administratif : Claire Sehier – sehier@comite21.org

Référente Handicap : Anne Page – page@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE STAGIAIRE

Stagiaire 1

Nom Prénom : Fonction :
Ligne directe : E-Mail :
 En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogique et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : **Accéder aux financements européens, comprendre le Green Deal et la nouvelle programmation européenne.**

Date : 19 octobre 2022 (matin) et 20 octobre 2022 (matin)

PRIX TTC : 1 020 € TTC (non adhérent)
850 € TTC (adhérent Comité 21)

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Salomé GUILBERT - guilbert@comite21.org

Date :
Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure :



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081